

Demande de Transfert de permis délivré en cours de validité

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

- ① Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez transférer tout ou partie d'un permis en cours de validité délivré à une autre personne. Un permis est valable trois ans à compter de sa délivrance. Passé ce délai, il devient caduc si les travaux n'ont pas commencé ou s'ils ont été interrompus pendant plus d'un an.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

_____ T _____
PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier N° modif

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Cachet de la mairie et signature du receveur

le ____/____/____

1 Désignation du permis

Autorisation accordée :

- Permis de construire Permis d'aménager

N° permis : _____ M/T N° modif _____

Si vous en disposez, date du dépôt du permis initial : ____/____/____

Date de délivrance du permis : ____/____/____

2 Identité du ou des demandeurs^[1]

① Le demandeur sera le titulaire de l'autorisation transférée et le redevable des taxes d'urbanisme, éventuellement solidairement du précédent demandeur.

Dans le cas de demandeurs multiples, chacun des demandeurs, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs »

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

2.1 Vous êtes un particulier

Nom _____

Prénom _____

Date et lieu de naissance : Date : ____/____/____

Commune : _____

Département : ____ Pays : _____

[1] Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

2.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

3 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : _____ Indicatif pour le pays étranger : _____

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : _____ Division territoriale : _____

Adresse électronique :

@

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

4 Nature du transfert

Le transfert de l'autorisation est : total partiel

Courte description de la (ou des) partie(s) transférée(s) :

5 Accord du (ou des) titulaire(s) du permis

Titulaire(s) de l'autorisation initiale :

Je soussigné(e), Nom et prénom du titulaire 1

Je soussigné(e), Nom et prénom du titulaire 2

Je soussigné(e), Nom et prénom du titulaire 3

autorise(nt) le (ou les) demandeur(s) sus mentionné(s)

à demander le transfert de l'autorisation n° : _____

À _____

Le ____/____/____

Signature du (ou des) titulaires(s) de l'autorisation initiale

[2] L'accord du titulaire initial du permis peut être recueilli sur un document joint au formulaire de demande de transfert, notamment en cas de constitution et de dépôt du dossier par voie électronique.

6 Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Je certifie exacts les renseignements fournis.

Le demandeur, et le cas échéant l'architecte, ont connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Pour les demandes de transfert se rapportant à une demande d'autorisation initiale déposée à compter du 1^{er} septembre 2022, je suis informé(e) qu'une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du CGI) pour le calcul des impôts directs locaux et des taxes d'urbanisme, sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens immobiliers ». En revanche, les demandes de transfert se rapportant à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1^{er} septembre 2022, restent soumises aux règles en vigueur antérieurement au 1^{er} septembre 2022 et la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions doit être complétée et jointe au présent dossier.

À _____

Fait le ____/____/____

Signature du (des) demandeur(s)

Traitements des données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et à la loi

n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.


1 Traitement des données à des fins d'instruction de la demande d'autorisation

Vos données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour toute information, question ou exercice

de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

2 Traitements à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques

Vos données à caractère personnel sont traitées automatiquement par le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel de l'énergie, du logement, du transport et de l'environnement rattaché au Ministère en charge de l'urbanisme, à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques sur le fondement des articles R. 423-75 à R. 423-79 du code de l'urbanisme.

Pour toute information complémentaire, vous devez vous reporter à l'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé « SITADEL » au ministère en charge de l'urbanisme, présent sur le site Légifrance à l'adresse suivante* .

Concernant SITADEL, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès du délégué à la protection des données (DPD) du MTE et du MCTRCT :

• à l'adresse suivante :

rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr ou dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr

Attention, si votre question concerne le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez vous reporter au 1).

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), à partir de son formulaire de contact <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

* <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043279929>

Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions en cas de transfert partiel d'un permis délivré en cours de validité

i Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

- ⚠** La déclaration ne doit être remplie que si la présente demande de transfert est rattachée à des demandes d'autorisations d'urbanisme initiales déposées avant le 1^{er} septembre 2022. En revanche, si la présente demande de transfert est rattachée à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée à compter du 1^{er} septembre 2022, la souscription d'une déclaration vous sera demandée par les services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens immobiliers ».

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

_____ T _____
 PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier N° de transfert

1 Renseignements concernant la construction ou les aménagements

1.1 Les lignes ci-dessous doivent être renseignées, quelle que soit la nature de la construction :

| | |
|---|--|
| Surface taxable (1) totale transférée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) : _____ m ² | exploitation commerciale, ainsi que des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement non situés dans la verticalité du bâti : _____ m ² |
| Surface taxable créée transférée des parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une | Surface taxable créée transférée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement situés dans la verticalité du bâti : _____ m ² |

1.2 Destination des constructions transférées et tableau des surfaces taxables (1) transférées

1.2.1 Transfert de locaux destinés à l'habitation

| Dont : | | Nombre de logements transférés | Surfaces transférées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces transférées pour le stationnement clos et couvert non situées dans la verticalité du bâti (2 bis) | Surfaces transférées pour le stationnement clos et couvert situées dans la verticalité du bâti (2 bis) |
|---|--|--------------------------------|---|--|--|
| Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3) | | | | |
| | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4) | | | | |
| | Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5) | | | | |
| | Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6) | | | | |
| Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2) | | | | | |
| Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé | | | | |
| | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS | | | | |
| | Bénéficiant d'autres prêts aidés | | | | |
| Nombre total de logements créés | | | | | |

1.2.2 Transfert de locaux non destinés à l'habitation

| | Nombres créés | Surfaces transférées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces transférées pour le stationnement clos et couvert non situées dans la verticalité du bâti (2 bis) | Surfaces transférée pour le stationnement clos et couvert situées dans la verticalité du bâti (2 bis) |
|--|---------------|---|--|---|
| Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (8) | | | | |
| Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes | | | | |
| Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes | | | | |
| Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique | | | | |
| Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (9) | | | | |
| Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (10) | | | | |
| Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (10) | | | | |
| | | Surfaces transférées | | |
| Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (11) | | | | |

1.3 Autres éléments soumis à la taxe d'aménagement et transférés

| | |
|---|--|
| Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (12) : | |
| Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine transférée (en m ²) : | |
| Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs transféré : | |
| Nombre d'emplacements pour les habitations légères de loisirs transféré : | |
| Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m transféré : | |
| Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol transférée (en m ²) : | |

2 Autres renseignements

i Explications concernant votre projet de transfert partiel ou informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : _____ Division territoriale : _____

Date ____/____/____

Nom et Signature du déclarant